226 ERTOFLEX

IMPERMÉABILISATION ET PROTECTION

LES «PLUS» PRODUIT

- **Conformité aux Listes Positives (C.L.P.)**
- **Supporte la microfissuration**
- **Conforme à la norme NF EN 1504-2**
- **Résiste aux pressions/contre-pressions (PV CEBTP)**
- **Revêtement d'imperméabilisation pour ouvrage hydraulique Classe A et B (cf fascicule74)**

CE

Fabriqué en France

▼ MORTIER SOUPLE D'IMPERMÉABILISATION, Cuvelage et réservoir d'eau potable

PROPRIÉTÉS

Mortier bicomposant destiné à réaliser des imperméabilisations sur bétons et maçonneries enduites.

DOMAINES D'APPLICATION

Intérieur et extérieur

- Fosses et citernes
- Cuvelages (de caves, fosses d'ascenseurs,…)
- Tunnels
- Terrasses de bâtiments (sauf toitures-terrasses)
- Imperméabilisation sous-carrelage collé avec :
  - **5024 PROLIDAL PLUS / 572 PROLIFLEX HP / 5025 COLLE & JOINT** *en piscines ou locaux humides*
  - **5021 PROLITERRASSE** *pour terrasses et loggias*
- Coupoles et structures béton
- Soubassements, sous-sols de construction

CARACTÉRISTIQUES

- **Aspect** :
  - *Composant A* : poudre grise constituée de ciments spéciaux, charges et adjuvants
  - *Composant B* : liquide blanc à base de résines en dispersion aqueuse
- **Couleur** : gris
- **Rapport en poids** :
  - *poudre* : 100 parts
  - *liquide* : 34 parts
- **Densité pâte** : 1,9
- **D.P.U.** : 1 h à 20°C

Adhérences (MPa) (1)

en épaisseur 2,5 mm

Échéances	28 jours
Support béton avant immersion	≥ 0,8 MPa

Résistances (MPa) (1)

Pression	2 MPa
Contre-pression	0,8 MPa

Résistance du* 226 ERTOFLEX *à la fissuration (mm) (1)

	Non armé	Armé
Instantanée	2,3 mm	2,9 mm
Après 3 mois d'immersion dans l'eau	1,5 mm	2 mm

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports

- Le support doit être plan, propre, sain, dégraissé, dépoussiéré, les parties friables éliminées.
- Les bullages et nids de cailloux doivent être préalablement rebouchés.
- Si des réparations sont nécessaires, elles seront réalisées avec le **731 LANKOREP STRUCTURE** ou tout autre produit de la gamme PAREXLANKO préconisé par nos soins, selon la nature des travaux à réaliser.
- Le support doit être humide, mais non ruisselant lors de l'application.

Préparation du produit

- Le mélange des 2 composants se fait impérativement au malaxeur mécanique à faible vitesse (300-500 t/min).
- Afin d'obtenir un mélange homogène, procéder de la façon suivante :
  - verser les 3/4 de la résine dans un récipient de taille appropriée,
  - verser progressivement la totalité de la poudre pour obtenir une pâte de consistance plastique,
  - ajouter le reste du liquide, et maintenir le malaxage 3 min environ.
- Laisser reposer quelques minutes.
- Pour obtenir un mélange plus fluide rajouter une quantité maximum de 3% d'eau par rapport au poids de la résine de gâchage.

(1) Valeurs mesurées en laboratoire et données à titre indicatif.

ASSISTANCE TECHNIQUE : La Société ParexGroup S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

Documentation Technique 2015 - La présente fiche technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier si cette fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente - Mise à jour consultable sur *www.parexlanko.com*.

ParexGroup S.A. / Département Mortiers Spéciaux - 19 place de la Résistance - CS 50053 - 92445 Issy les Moulineaux Cedex
Tél. (33) 01 41 17 20 00 - Renseignements techniques : 0 826 08 68 78

226 ERTOFLEX

Application du produit

- **226 ERTOFLEX** s'applique :
  - manuellement à la brosse ou à la lisseuse,
  - au pistolet entonnoir,
  - mécaniquement.
- Appliquer la première couche à raison de 1,5 à 2 kg/m² en travaillant grassement, mais sans surcharge.
- La seconde couche est appliquée après 4 à 24 h de séchage (délais variables selon la température) à raison de 1,5 à 2 kg/m².
- L'épaisseur totale du film sec est de 2 mm environ. Elle ne doit jamais être inférieure à 1,5 mm.
- Finition possible au couteau à enduire ou à la lisseuse inox.
- Le mortier doit être utilisé dans l'heure qui suit sa préparation (à +20°C).

Entoilage

- Pour les ouvrages présentant de la microfissuration, il est nécessaire de renforcer le revêtement en marouflant une **ARMATURE RM** dans la première couche.
- Cette même armature est utilisée pour renforcer les points singuliers.

Revêtements associés

- **226 ERTOFLEX** devra être recouvert par un carrelage au plus tôt 12 h après la dernière couche et dans un délai maximal de 7 jours (colle **5024 PROLIDAL PLUS SANS POUSSIERE** ou **572 PROLIFLEX HP**) ou par une chape de mortier de ciment.
- Les zones circulables doivent être protégées de l'abrasion.
- En réservoirs et bassins, mise en eau possible après 7 jours de séchage.
- Nous consulter pour plus d'informations.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- 2 couches minimum (épaisseur totale minimum après séchage : 1,5 mm).
- Température d'utilisation entre +5°C et +35°C.
- **226 ERTOFLEX** ne doit pas sécher rapidement. Il est nécessaire, par soleil, temps sec ou vent, de prévenir la dessication du produit.
- De préférence, travailler à l'ombre.
- Ne pas réhumidifier entre 2 couches, essuyer l'eau de condensation si nécessaire.
- Ne pas appliquer **226 ERTOFLEX** si le gel est à craindre dans les 12 h suivantes.
- Ne pas utiliser de produit de nettoyage à base d'acide.
- Port de gants recommandé.
- Rinçage des réservoirs avant mise en eau.
- En milieu confiné, ne pas exposer le produit à des eaux ou vapeur d'eau d'une température supérieure à 40°C.
- L'ajout de liant hydraulique ou d'adjuvant est interdit.
- Le support doit être plan afin de garantir une épaisseur constante du mortier.
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité.

CE
09

226 ERTOFLEX - Déclaration des Performances n° 72240

PAREXGROUP S.A. 19, place de la Résistance - 92446 Issy-les-Moulineaux cedex
0 826 08 68 78* *0,15 €TTC/min

EN 1504-2 : 2005
Produit de protection de surface - Revêtement (C) - Protection conre les risques de pénétration (1.3) - Contrôle de l'humidité (2.2) et augmentation de la résistivité (8.2)

Adhérence par essai d'arrachement :	≥ 0,8 N/mm²
Perméabilité à la vapeur d'eau :	Classe I S_D < 5 m
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau :	W < 0.1 kg/m².h^{0,5}
Perméabilité au CO_2 :	S_D > 50 m
Substances dangereuses :	Conforme à 5.3
Réaction au feu :	Euroclasse F

Organisme notifié : 0333

CONSOMMATION
■ 1,5 à 2 kg/m² par couche.

CONDITIONNEMENT
■ Kit de 15 kg.

CONSERVATION
12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel et des fortes températures.

GARANTIE
■ R.P. fabricant.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
■ Déclaration des Performances CE.
■ CLP N° 12 CLP NY 023.

ASSISTANCE TECHNIQUE : La Société ParexGroup S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

Documentation Technique 2015 - La présente fiche technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier si cette fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente - Mise à jour consultable sur *www.parexlanko.com.*

ParexGroup S.A. / Département Mortiers Spéciaux - 19 place de la Résistance - CS 50053 - 92445 Issy les Moulineaux Cedex
Tél. (33) 01 41 17 20 00 - Renseignements techniques : 0 826 08 68 78